“On se croirait en Afrique ici!”: un ancien préfet jugé à Créteil pour injures raciales

29/06/2010 à 10h18

“On se croirait en Afrique ici!” : pour avoir lâché cette phrase à l’aéroport d’Orly, l’ex-préfet Paul Girot de Langlade doit répondre mardi d’injures raciales devant le tribunal correctionnel de Créteil après avoir accusé Brice Hortefeux d’avoir “orchestré” cette affaire.

Le 31 juillet 2009, M. Girot de Langlade, alors préfet hors-cadre chargé des Etats généraux de l’Outre-Mer, est en transit à Orly en compagnie de son épouse.

Le temps presse mais au moment du contrôle, l’alarme retentit et le ton monte avec les agents de sécurité qui reprochent au haut fonctionnaire de se plier de mauvaise grâce aux consignes et de vouloir “passer en force”, selon le mot d’un des trois plaignants.

Une certaine confusion s’ensuit et, en quittant le portique, M. Girot de Langlade s’emporte: “On se croirait en Afrique ici!”, dit-il.

Devant les enquêteurs, il reconnaît ces propos mais récuse toute connotation raciste. “Cela a été le bordel le plus complet (…) si le contrôle avait été rigoureux, j’aurais pu aussi bien dire +on se croirait en Asie ou en Amérique+”, déclare-t-il, assurant ne jamais avoir évoqué la couleur de peau des agents.

Ce n’est pas l’avis des trois plaignants et notamment de l’une d’elles qui jure avoir entendu le préfet lâcher: “Il n’y a que des noirs ici”.

Trois associations, dont la Licra et SOS Racisme, se sont portées partie civile.

Le Point

(Merci à Constance)